



## Procès verbal

### Bureau Directeur du 20 novembre 2009

Présents : BETTENFELD Jacques, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, SAURINA Patricia.

Assistent : COSTANTINI Daniel, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte

Excusés : BECCIA Evelyne (missionnée pour représenter le Président au CPL), KOUBI Alain (participe à la Confédération Méditerranéenne en Italie).

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 14 h 10 au siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur valide le PV du 13 novembre 2009 avec les modifications suivantes : c'est Paul LANDURE qui accompagnait Philippe BANA en Nouvelle Calédonie et non François RONGEOT et correction de l'écriture du nom de Bruno ROLAND.

1° Gestion du Personnel : Claude SCARSI et Jean Louis GUICHARD présentent la situation à ce jour en ce qui concerne le personnel. Ils informent le Bureau Directeur du départ de Benoit LOSSET (chargé de communication/marketing à la LFH), l'arrivée d'un assistant de communication, la poursuite de la réflexion sur les formes du support supplémentaire juridique. Des précisions ont été apportées à partir d'une réunion sur les procédures à mettre en place pour le fonctionnement du service informatique. La mise en place de prestations avec Arnaud MAYEUR doit être finalisée dans les prochains jours.

Jacques BETTENFELD informe le Bureau Directeur des affaires judiciaires en cours.

La comptabilisation du nombre de salariés, sur la demande d'un délégué du personnel, fait l'objet d'une étude plus approfondie pour rester dans le cadre légal.

Les travaux, pour une amélioration des conditions de fonctionnement au siège de la FFHB, entrent dans une phase de réalisation et la fin de ceux-ci est prévue dans les derniers jours de janvier.

Le Président remercie les élus de ce secteur pour toutes leurs implications dans ce travail délicat.

2° La communication : Alexis MANOUVRIER présente les conclusions du groupe de travail mis en place à l'issue du dernier Conseil d'Administration. Les grandes lignes de ce plan sont la base du projet voulu par le Président sur la Communication fédérale, qui reste susceptible d'évolution, à partir des observations faites par les membres du Bureau Directeur et les contributions qui doivent émaner d'une concertation plus large. La méthode de travail doit être validée, logique à partir de l'objet, du contexte et de la stratégie définie. Les plans de communication externe et interne déclinent des fiches action, ils doivent être proactifs à partir de l'état des lieux de la cellule communication. Le budget, dans sa présentation, doit apparaître plus analytique selon le modèle du contrôle de gestion. Le bilan devra faire apparaître ce qui a marché et ce qui n'a pas marché, avec les raisons des réussites et des

échecs. Les publics « cible », le licencié, mais ce n'est pas suffisant, il faut élargir la cible. Nous devons utiliser tous les réseaux pour la diffusion : chargés de communication, ligues, comités et clubs. Il s'agit aujourd'hui de revisiter les concepts autour des équipes de France : esprit, valeurs, ... Le dépôt de marques, la protection d'une image doivent nous préoccuper même au niveau intermédiaire. Ensuite, il s'agit de retravailler les relations avec les partenaires.

3° Le développement : Daniel GOUGEON et Bernard GALLET présentent le dossier du développement à la demande du Bureau Directeur. Ce dossier s'appuie sur la politique définie pour la DTN à travers un document que Philippe BANA a synthétisé pour cette réunion à travers le projet 2008-2012 avec ses axes forts pour l'année 2010. La Commission a, d'autre part, repris les priorités définies par le programme de la liste élue en octobre 2008. L'enquête auprès des Ligues réalisée par la commission et celle de Sandrine CRESTIN sur les zones urbaines sensibles, sur la demande du Président, ainsi que le colloque d'Anglet montrent une activité importante de cette commission mais aussi la nécessité de retrouver le fil conducteur politique et une cohérence budgétaire pour apporter une plus grande efficacité entre les acteurs de ces politiques. Ainsi, le Bureau Directeur souhaite que les grandes opérations nationales fassent l'objet d'un travail préparatoire avec les Ligues, Comités et clubs pour donner plus de chance de réussite à ces opérations et surtout une visibilité plus évidente sur le terrain auprès des instances locales. Par exemple le lancement de l'opération vers le public féminin apparaît prématuré pour le 5 décembre même si, comme il a été précisé, son objet doit trouver sa concrétisation autour du 8 mars, journée de la Femme. Il apparaît indispensable d'utiliser le canal des élus du Conseil d'Administration, des présidents de Ligues et de Comités. Il s'agit de préciser à ces instances décisionnelles, à travers les fiches « action », des cibles du développement avec calendrier, financement, priorités. Le Bureau Directeur charge Eveline BECCIA de faire le lien avec la politique dans les quartiers sensibles.

4° Brigitte VILLEPREUX présente la mise en place effective du Pôle Formation ou Institut de Formation à travers la réflexion qui sera menée lors de l'Assemblée Générale de la FFHB 2010. Un des objectifs serait la mise en place d'un Colloque international sur la Formation Initiale du Joueur, dans le courant 2012 avant les J.O. En outre, ressort la nécessité de réfléchir au démarrage d'un travail d'archivage des documents vidéo et biblio dont la richesse est le fruit de la qualité de nos productions depuis des décennies. Le Bureau Directeur souhaite qu'une estimation financière apparaisse dans le budget 2010.

5° Questions diverses :

- Après en avoir débattu et pris connaissance de l'avis du Comité de Direction de la LFH réuni le matin, le Bureau Directeur décide de déléguer l'organisation de la Coupe de La Ligue féminine à la Ligue du Languedoc-Roussillon. Les rencontres auront lieu à Nîmes du 21 au 24 avril 2010.
- Brigitte VILLEPREUX représentera la FFHB aux rencontres sur la prévention des violences sexuelles dans le sport qui se déroulera à la Maison du Sport Français le 4 décembre 2009.
- Sur proposition de Dominique PERNELET, présidente de la commission nationale de discipline, et en application de l'article 2.5 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur désigne Sylviane PIVATI comme membre de cette commission. En

application de l'article 7.2 du même règlement, elle est également désignée parmi les représentants de la FFHB chargés de l'instruction des affaires disciplinaires.

- Après avoir pris connaissance des éléments transmis à la FFHB et conformément aux dispositions de l'article 7.1.3) du règlement disciplinaire fédéral, Le Bureau Directeur demande au président de la FFHB d'engager des poursuites disciplinaires auprès de la commission nationale de discipline à l'encontre du licencié M. Christophe Blin suite à son comportement lors d'un match de Championnat de France -18 ans masculin le 12 septembre 2009.
- Le Bureau Directeur rappelle que les personnels de la FFHB ne sont pas autorisés à transmettre par téléphone les conclusions des instances disciplinaires avant la notification officielle des décisions, celles-ci faisant l'objet de procédures bien précises indiquées dans le règlement disciplinaire.
- Le Bureau Directeur se félicite de l'adhésion des Comités à la nouvelle architecture de compétition des Intercomités qui permet à 91 Comités engagés en féminine, avec 5 refus d'engagement, représentant 84 collectifs et 92 Comités en masculin, avec 5 refus d'engagement, représentant 88 collectifs, de participer. Il s'agira à partir de là d'évaluer la pertinence de ces opérations sans en négliger les coûts.
- Le Bureau Directeur propose que le prochain Conseil d'Administration des 5 et 6 mars 2010 puisse se dérouler dans la région de Bordeaux dans la mesure où les frais engagés resteront dans les limites d'une organisation habituelle.
- Vu le code du sport, notamment ses articles L. 222-6 à L. 222-11 et R. 222-1 à R. 222-18 ;  
Vu le règlement relatif à l'activité d'agent sportif de handball de la FFHB en vigueur en 2009/2010 ; Vu le dossier comportant le programme et les épreuves de l'examen 2010 proposé par la Commission des Agents à l'issue de sa réunion du 20 novembre 2009, et présenté par Jacky BETTENFLED à la demande de Philippe GREGOIRE, Président de ladite Commission ; Le Bureau Directeur de la FFHB arrête le programme et les épreuves de l'examen d'agent sportif Handball 2010 tels que décrit dans le projet.

La séance est levée à 17 h 15.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire général